



1923



(Version du texte : décembre 2005)

26^e

LIEUTENANT-GOUVERNEUR
du 12 septembre 1996 au 30 janvier 1997



AUTORITÉ HÉRALDIQUE DU QUÉBEC

L'HONORABLE
JEAN-LOUIS ROUX

DEVISE

Aider autrui

C'est à Montréal, le 18 mai 1923, que naît Jean-Louis Roux. Fils de médecin, il se destine d'abord à la pratique du même métier que son père : après son cours classique au Collège Sainte-Marie, il fait des études de médecine à l'Université de Montréal de 1942 à 1946. L'amour du théâtre l'amènera toutefois à réorienter sa carrière.

Dès 1939, Jean-Louis Roux fait partie de la troupe des Compagnons de saint Laurent animée par le père Émile Legault. En 1942, sous la direction de Ludmilla Pitoëff, monstre sacré de la scène française, il a l'occasion d'explorer à fond le métier de comédien. Il signe, en parallèle, plusieurs critiques de théâtre, dans un excellent style, dit-on, dans le journal étudiant *Le Quartier Latin* dont il est rédacteur en chef en 1944. Puis, en 1946, les planches l'appellent au point qu'il renonce à la médecine pour aller étudier le théâtre à Paris, toujours auprès de Pitoëff.

Après un séjour de près de cinq ans en France, il revient à Montréal en 1950. C'est à cette époque qu'il épouse Monique Oligny; ils auront un fils prénommé Stéphane. Sur le plan professionnel, Roux préfère toujours le théâtre classique et dramatique. Il fonde alors le Théâtre d'essai avec Éloi de Grandmont, poète, auteur et dramaturge. Ils présenteront notamment *Rose Latulippe*, en février 1951, pièce dont l'auteur n'est nul autre que Jean-Louis Roux. La même année, il est, avec Jean Gascon, l'un des cofondateurs du Théâtre du Nouveau Monde (TNM). Il y agit à titre de secrétaire général de 1956

à 1963, date à laquelle il rompt avec le théâtre à la suite de conflits internes. Lorsque Gascon quitte le TNM en 1966, Roux le remplace comme directeur artistique jusqu'en 1982, renouant par le fait même des liens durables avec l'univers théâtral.

Au TNM, Roux n'interprète pas moins de 150 personnages et met en scène plus de 50 pièces. Ardent défenseur de la libre expression artistique, il présente dans les années 1970, malgré les critiques acerbes des autorités ecclésiastiques et publiques, les pièces *Les oranges sont vertes* de Claude Gauvreau et *Les fées ont soif* de Denise Boucher. Au-delà du TNM, Roux demeure un homme actif dans le milieu artistique : de 1953 à 1962, il est président de la Société des auteurs; de 1959 à 1968, il est président du Centre canadien du théâtre; de 1965 à 1971, il est membre du conseil exécutif de l'Institut international du théâtre; de 1974 à 1977, il est vice-président du conseil d'administration de l'Office national du film; et de 1982 à 1987, il est directeur général de l'École nationale de théâtre du Canada.



LE PREMIER MINISTRE LUCIEN BOUCHARD ET SON EXCELLENCE
JEAN-LOUIS ROUX PENDANT SON ASSERMENTATION.



L'HONORABLE JEAN-LOUIS ROUX ET SON ÉPOUSE, MADAME MONIQUE OLIGNY, REÇOIVENT LEURS INVITÉS À LA RÉSIDENCE LE 3 NOVEMBRE 1996.

Jean-Louis Roux mène aussi une carrière à la télévision où il interprète une cinquantaine de rôles. C'est d'ailleurs par l'intermédiaire de ce média qu'il acquiert sa notoriété auprès du grand public : en 1953, il joue dans *La famille Plouffe*, téléroman de Roger Lemelin suivi quasi religieusement par des millions de téléspectateurs sur les ondes de Radio-Canada. Et, de 1963 à 1967, il joue dans *Septième Nord*, téléroman de Guy Dufresne. En plus de jouer dans de nombreux films, il réalise, à titre d'auteur, le reportage épique *Bois brûlé* portant sur Louis Riel. Au cours de sa carrière, il signe aussi de nombreuses traductions et adaptations pour la scène dont *Othello*, *Roméo et Juliette* et *Hamlet*, de William Shakespeare. Puis, en 1997, il publie son autobiographie intitulée *Nous sommes tous des acteurs*.

Pour souligner l'illustre carrière de Roux dans le domaine des arts de la scène, le gouvernement du Québec lui décerne le Prix du Québec (prix Denise-Pelletier). Le 9 novembre 1987, lors de la remise des prix, Janette Biondi dit : « Sa carrière très riche en fera l'une des grandes figures de l'histoire du théâtre au Québec et l'un des premiers à défendre avec courage la dramaturgie québécoise. Traducteur, adaptateur, auteur, metteur en scène, cofondateur et directeur d'un théâtre prestigieux, le comédien Jean-Louis Roux ne cessera jamais de manifester son amour du théâtre et sa connaissance approfondie de son métier. » Sans contredit, le comédien mérite cette marque de reconnaissance qui, d'ailleurs, ne fut pas la seule qu'il ait obtenue durant sa carrière. Il a reçu, entre autres, le prix Victor-Morin en 1969, le prix Molson en 1977 et le World Theatre Award en 1985. Il est aussi membre de la Société royale depuis 1982 et, en 1987, il est fait compagnon de l'Ordre du Canada dont il était officier depuis 1971. En plus d'être reçu chevalier de l'Ordre national du Québec en 1989, Roux est récipiendaire de doctorats honorifiques des universités Laval, Concordia et d'Ottawa. Enfin, en 2004, il se voit attribuer le Prix du gouverneur général pour les arts de la scène, ainsi que le prix Gascon-Thomas pour avoir contribué de façon exceptionnelle à l'épanouissement du théâtre au Canada.

Fier promoteur du fédéralisme canadien, Roux se voit offrir par le premier ministre Jean Chrétien un siège au Sénat pour la division des Mille-Isles. Son passage à la Chambre haute, qui s'étend du 31 août 1994 au 12 septembre 1996, est qualifié d'exemplaire en raison de l'assiduité et du zèle dont il fait preuve pour défendre les dossiers qui lui tiennent à cœur : la promotion de la paix et de la culture. À ce propos, il suggère même que les budgets de la Défense soient revus à la baisse et incite les artistes à manifester devant le Parlement d'Ottawa pour dénoncer les restrictions des subventions destinées à la culture.

Lors du référendum de 1995 sur la souveraineté du Québec, Roux milite activement dans le camp du non. L'annonce de sa nomination comme lieutenant-gouverneur en août 1996 choque le Parti québécois de Lucien Bouchard alors au pouvoir. Selon *La Presse*, cette décision est perçue, en fait, « comme un geste de provocation » de la part du premier ministre Chrétien. En réaction, la

cérémonie d'assermentation, qui se tient traditionnellement dans la salle du Conseil législatif, a plutôt lieu dans le salon du président de l'Assemblée nationale le 12 septembre 1996. À ceux qui souhaitent que le nouveau représentant de la reine s'en tienne à un rôle symbolique, Roux rétorque qu'en « plus de sanctionner les lois, le lieutenant-gouverneur peut donner des conseils, lancer des avertissements et demander des éclaircissements ». Mais, avant tout, Roux explique aux journalistes qu'il désire profiter de sa nouvelle situation pour visiter le Québec afin de rencontrer les populations régionales, autochtones et carcérales pour ainsi les aider à régler leurs problèmes en alertant les autorités politiques concernées.

Une polémique vient toutefois mettre un terme prématuré au mandat de Roux. Dans une entrevue qu'il donne à Luc Chartrand, de la revue *l'Actualité*, Roux raconte qu'à 19 ans, il avait dessiné une svastika sur son sarrau (ce dont il ne s'était d'ailleurs jamais caché), ajoutant de surcroît qu'il avait été « pétainiste et franquiste ». Immédiatement après la parution du magazine, au début du mois de novembre 1996, la nouvelle fait la une de tous les médias, mettant ainsi le lieutenant-gouverneur dans l'embarras. Devant le tollé, Roux explique que son geste de jadis « relevait exclusivement de la fanfaronnade et de la provocation inspirées d'un esprit carabin, et ne correspondait à aucune conviction politique ni idéologique de ma part. [...] Mes prises de position ultérieures, poursuit-il, contre le national-socialisme et contre le fascisme en particulier, et en faveur de la défense des droits et des libertés en général, font foi du sens de mon évolution ». Quoi qu'il en soit, le premier ministre Bouchard demande non seulement la démission de Roux mais aussi l'abolition du poste de lieutenant-gouverneur du Québec; le Congrès juif canadien et le B'nai Brith souhaitent, pour leur part, d'autres éclaircissements.

Parce que le récent rappel de ses actes le met dans la controverse, Roux en vient à la conclusion qu'il ne peut plus exercer « en toute quiétude et sérénité » ses fonctions de lieutenant-gouverneur du Québec. Il remet donc sa démission le 5 novembre 1996 et, malgré la tourmente, joue le soir même au théâtre Rialto dans la pièce *Teatr!* Le lendemain, il se présente de son propre chef devant le Congrès juif canadien pour clarifier les agissements de sa jeunesse. Un chroniqueur écrit que c'est un Jean-Louis Roux « contrit et la voix brisée » qui s'exprime alors. Dans son discours,

Roux dit: «J'ai commis une erreur. Je ne suis pas un criminel de guerre; je n'ai jamais milité dans quelque mouvement nazi que ce soit; je n'ai jamais prôné ni l'épuration ethnique ni la solution finale. [...] L'insouciance de la jeunesse peut constituer une explication. Elle ne peut, en quelque cas que ce soit, servir d'excuse, et surtout pas de justification. [...] Approchant de mes 74 ans, en pleine connaissance de cause, je prie tous mes concitoyens et toutes mes concitoyennes d'avoir la générosité de m'en excuser et de me le pardonner.» Reisa Teitelbaum, présidente du Congrès juif canadien, accepte les excuses en disant que «M. Roux ne devrait pas simplement être jugé sur la base de ces actes, mais également en fonction de l'illustre carrière qu'il a connue et de sa contribution à l'avancement de la société».

La démission de Roux est effective le 30 janvier 1997. Du 31 mai 1998 au 30 octobre 2003, il agit à titre de président du Conseil des arts du Canada et il est, par ailleurs, revenu à sa passion première: le théâtre.

LA POLITIQUE AU QUÉBEC ET AU CANADA

DU 12 SEPTEMBRE 1996 AU 30 JANVIER 1997

2 octobre 1996

Décès de Robert Bourassa, premier ministre du Québec de 1970 à 1976 et de 1985 à 1994.

15 octobre 1996

Motion unanime de l'Assemblée nationale recommandant que les aménagements principaux liés à la centrale LG-2 portent le nom de Robert Bourassa.

20 novembre 1996

L'Assemblée nationale adopte une motion déclarant que la fonction de lieutenant-gouverneur est « essentiellement symbolique et héritée du passé colonial du Québec et du Canada » et exprime le souhait qu'elle soit abolie. Les libéraux n'appuient pas cette motion.

12 décembre 1996

Nomination de Lise Thibault au poste de lieutenant-gouverneur du Québec.

30 janvier 1997

La démission de Jean-Louis Roux devient effective.

30 janvier 1997

Assermentation de Lise Thibault au poste de lieutenant-gouverneur du Québec.

